Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 26/11/2020
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_159-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

C_2020_159

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix neuf novembre à dix-sept heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans l'Auditorium de la Dracénie, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Finances et Conseil de Gestion

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	64

Objet de la délibération:
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - Constitution et adoption du règlement intérieur

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Michel PONTE, Cédric DUBOIS, Danielle ADOUX-COPIN, Stella ACCIARI, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, Nicolas DATCHY, René DIES, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Grégory LOEW, Marie-José MAUREL, Thierry MENARD, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Thierry PESCE, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Marie-Christine GUIOL pouvoir à Lisa CHAUVIN, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Gil OLIVIER, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE

ABSENT(S) :
Franck AMBROSINO, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Serge BALDECCHI

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 26/11/2020
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_159-DE

Compte tenu de l'installation des nouveaux conseillers communautaires, et conformément à l'article 1609-C chapitre IV du Code des impôts, il est nécessaire de procéder au renouvellement de la Commission Chargée d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Il est rappelé que le rôle de la commission est de quantifier les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par la Communauté aux communes membres. Elle doit rendre ses conclusions dans l'année de l'adoption de la taxe professionnelle unique par la Communauté d'agglomération et lors de chaque transfert de charges ultérieur.

Elle soumet un rapport aux Conseils municipaux dans lequel sont présentées les modalités d'évaluation qui président au calcul de la dotation de compensation.

Les Conseils municipaux se prononcent sur les propositions de la commission, à la majorité qualifiée prévue par l'article L5211-5 II du Code général des collectivités territoriales. Ils peuvent négocier avec la commission pour obtenir des ajustements aux évaluations proposées.

Il est rappelé que chaque commune a été invitée à désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant), deux titulaires et deux suppléants pour Draguignan. Elle comportera donc 24 membres et autant de délégués suppléants.

La commission devra élire un Président et un Vice Président parmi ses membres.

Cette commission ayant des attributions particulières, il vous est proposé, en complément de cette désignation, d'adopter un règlement intérieur permettant d'en préciser les missions et modalités de fonctionnement.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission « Administration générale, finances et performance publique » réunie le 5 novembre 2020, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- adopter la présente composition de la commission d'évaluation des transferts de charges,
- procéder à la désignation de 24 délégués titulaires et de 24 délégués suppléants à la CLECT, conformément à la liste ci-annexée,
- désigner parmi ses membres un Président et un Vice-président,
- adopter le règlement intérieur de la CLECT ci-annexé,
- autoriser le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Il est rappelé que, par principe, toute désignation est faite au scrutin secret (article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, applicable par renvoi).

Toutefois le Conseil peut décider, sauf disposition législative ou réglementaire contraire, et à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée.

Aucune opposition au vote à main levée ne s'étant manifestée, il est procédé au vote.

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 26/11/2020
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_159-DE

Les 48 candidatures (24 titulaires et 24 suppléants) suivantes sont proposées :

Communes	Titulaires			Suppléants		
Ampus	Monsieur	Michel	MANISCALCO	Madame	Aude	ABIME
Bargeme	Monsieur	Jacques	GERARD	Monsieur	Gilles	BLANC
Bargemon	Monsieur	Patrick	PELISSOU	Monsieur	Christophe	SARKISSIAN
Callas	Monsieur	Daniel	MARIA	Monsieur	Jean-Paul	MONFORT
Chateaudouble	Monsieur	Georges	ROUVIER	Monsieur	René	MALLET
Claviers	Monsieur	Guillaume	CASCIARI	Monsieur	Stéphane	ROQUET
Comps sur Artuby	Monsieur	Alain	BARALE	Monsieur	Yves	CAMOIN
Draguignan	Madame	Christine	PREMOSELLI	Madame	Sophie	DUFOUR
Draguignan	Monsieur	François	GIBAUD	Monsieur	Olivier	GORDE
Figanières	Monsieur	Bernard	CHILINI	Madame	Marie-josée	MAUREL
Flayosc	Madame	Karine	ALSTERS	Monsieur	Pierre	PENEL
La Bastide	Monsieur	Claude	MARIN	Monsieur	Laurent	GIORDANO
La Motte	Madame	Valérie	MARCY	Monsieur	Yves	LE POULAIN
La Roque Esclapon	Madame	Nathalie	PEREZ LEROUX	Monsieur	Jean-Noël	PERRIMOND
Le Muy	Madame	Liliane	BOYER	Monsieur	Romain	VACQUIER
Les Arcs	Madame	Nathalie	GONZALES	Monsieur	Frédéric	LAMAT
Lorgues	Monsieur	Claude	ALEMAGNA	Madame	Francine	FIORINI
Montferrat	Monsieur	Raymond	GRAS	Madame	Dominique	MAGNIEN-BONIN
Saint-Antonin du Var	Monsieur	Serge	BALDECCHI	Monsieur	Antoine	D'INGUIMBERT
Salernes	Monsieur	Cédric	DUBOIS	Madame	Marie-Laure	TORTOSA
Sillans la Cascade	Monsieur	Christophe	CARRIERE	Monsieur	Jean-Pierre	RENARD
Taradeau	Monsieur	Albert	DAVID	Monsieur	Alain	PILLET
Trans en Provence	Madame	Hélène	FERRIER	Monsieur	Alain	CAYMARIS
Vidauban	Monsieur	Régis	ROUX	Monsieur	Thierry	PESCE

A l'issue du vote, les 48 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Sont ainsi membres désignés au sein de la CLECT :

Communes	Titulaires			Suppléants		
Ampus	Monsieur	Michel	MANISCALCO	Madame	Aude	ABIME
Bargeme	Monsieur	Jacques	GERARD	Monsieur	Gilles	BLANC
Bargemon	Monsieur	Patrick	PELISSOU	Monsieur	Christophe	SARKISSIAN
Callas	Monsieur	Daniel	MARIA	Monsieur	Jean-Paul	MONFORT
Chateaudouble	Monsieur	Georges	ROUVIER	Monsieur	René	MALLET
Claviers	Monsieur	Guillaume	CASCIARI	Monsieur	Stéphane	ROQUET
Comps sur Artuby	Monsieur	Alain	BARALE	Monsieur	Yves	CAMOIN
Draguignan	Madame	Christine	PREMOSELLI	Madame	Sophie	DUFOUR
Draguignan	Monsieur	François	GIBAUD	Monsieur	Olivier	GORDE
Figanières	Monsieur	Bernard	CHILINI	Madame	Marie-josée	MAUREL
Flayosc	Madame	Karine	ALSTERS	Monsieur	Pierre	PENEL
La Bastide	Monsieur	Claude	MARIN	Monsieur	Laurent	GIORDANO
La Motte	Madame	Valérie	MARCY	Monsieur	Yves	LE POULAIN
La Roque Esclapon	Madame	Nathalie	PEREZ LEROUX	Monsieur	Jean-Noël	PERRIMOND
Le Muy	Madame	Liliane	BOYER	Monsieur	Romain	VACQUIER
Les Arcs	Madame	Nathalie	GONZALES	Monsieur	Frédéric	LAMAT
Lorgues	Monsieur	Claude	ALEMAGNA	Madame	Francine	FIORINI
Montferrat	Monsieur	Raymond	GRAS	Madame	Dominique	MAGNIEN-BONIN
Saint-Antonin du Var	Monsieur	Serge	BALDECCHI	Monsieur	Antoine	D'INGUIMBERT
Salernes	Monsieur	Cédric	DUBOIS	Madame	Marie-Laure	TORTOSA
Sillans la Cascade	Monsieur	Christophe	CARRIERE	Monsieur	Jean-Pierre	RENARD
Taradeau	Monsieur	Albert	DAVID	Monsieur	Alain	PILLET
Trans en Provence	Madame	Hélène	FERRIER	Monsieur	Alain	CAYMARIS
Vidauban	Monsieur	Régis	ROUX	Monsieur	Thierry	PESCE

Envoyé en préfecture le 26/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 26/11/2020
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_159-DE

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO

Signé électroniquement par : Richard Strambio
Date de signature : 25/11/2020
Qualité : Président de Dracénie Provence Verdon agglomération



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.